

Catalogue des formations

Sommaire

Présentation de l'entreprise et contact	2
Approche pédagogique	3
Accès aux formations	5
Présentation de la formatrice	6
Bilan pédagogique 2021-2022	7
Programmes détaillés des formations	9



Présentation de l'entreprise et contact

Présentation de l'entreprise

APQUALEA est la marque commerciale de l'entreprise individuelle à responsabilité limitée EIRL Pauline Arminjon Conseil, créée en 2020 à Orvault (44), sous le numéro SIRET 89044189200019.

Sa vocation est d'accompagner les professionnels du secteur agroalimentaire dans leurs démarches qualité, environnement et sécurité des aliments en leur proposant des prestations sur-mesure : conseil, formation, audit, ingénierie ou externalisation.

L'EIRL Pauline Arminjon Conseil est un prestataire de formation enregistré sous le numéro 52440919244. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

La certification Qualité Qualiopi a été délivrée à APQUALEA au titre de la catégorie d'actions suivante : actions de formation.



Contact

N'hésitez pas à contacter l'entreprise pour toute question ou demande de devis!

APQUALEA pauline.arminjon@apqualea.fr 06 60 15 58 03 https://www.apqualea.fr





Approche pédagogique

Conception des formations

APQUALEA conçoit ses prestations en accord avec les valeurs qui lui sont chères : intégrité, pragmatisme et bienveillance.

Les parcours de formation sont développés de façon à alterner les phases d'apports théoriques et les phases d'activités pratiques, afin de favoriser l'implication des stagiaires au cours de la formation.

Les programmes de formation présentés dans ce catalogue peuvent être adaptés à chaque Client, en fonction des besoins précis, des contraintes opérationnelles et du public bénéficiaire, dans le cadre des formations intra-entreprises.

APQUALEA est sensible aux difficultés et besoins spécifiques des apprenants, notamment aux situations de handicap. N'hésitez pas à contacter la référente Handicap afin d'étudier ensemble la faisabilité de l'aménagement de votre projet de formation : pauline.arminjon@apqualea.fr ou 06.60.15.58.03.

Evaluation des acquis

Les formations débutent par un questionnaire de positionnement afin de mesurer l'écart en termes de compétences à acquérir au cours de la formation. Pour les programmes nécessitant des prérequis spécifiques, ce questionnaire est envoyé en amont de la formation afin de valider l'inscription des stagiaires. A l'entrée en formation, un tour de table est réalisé pour permettre à chaque stagiaire de se présenter, d'auto-évaluer son niveau de maîtrise du sujet abordé lors de la formation et d'exprimer ses attentes particulières vis-à-vis de la formation.

Les formations s'achèvent par un questionnaire d'évaluation des acquis à chaud, afin de mesurer les compétences acquises et la progression, par rapport au questionnaire d'entrée, au cours de la formation. Un tour de table est réalisé pour permettre à chaque stagiaire d'auto-évaluer son niveau de maîtrise du sujet abordé lors de la formation et d'exprimer son ressenti vis-à-vis de la formation.

Un questionnaire d'évaluation des acquis à froid est réalisé après la formation, dans un délai variable (1 à 6 mois), déterminé selon la thématique de la formation, le délai ou la fréquence de mise en pratique des acquis de la formation ou l'impact sur le poste de travail des bénéficiaires.



Approche pédagogique

Evaluation de la satisfaction

A l'issue de la formation, chaque stagiaire complète une enquête de satisfaction.

Une enquête de satisfaction est également transmise au commanditaire de la formation, en même temps que les documents administratifs de la formation et la synthèse reprenant le bilan des évaluations des acquis à chaud et les résultats des enquêtes de satisfaction des bénéficiaires.

Ces enquêtes sont exploitées par APQUALEA dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de ses prestations.

Supports pédagogiques

Les formations sont animées via des diapositives projetées.

Chaque stagiaire reçoit le livret des diapositives projetées (2 diapositives par page, en couleur), en format papier ou numérique. Ce livret peut être remplacé par un support plus synthétique à la demande du Client.

Chaque stagiaire reçoit également un livret d'activités ou des documents supports à compléter pendant les phases pratiques.





Accès aux formations

Dossier administratif

Toute demande de formation peut être adressée à APQUALEA *via* les coordonnées de contact en page 2 du catalogue ou *via* le formulaire de contact du site internet (https://www.apqualea.fr).

APQUALEA reprend contact avec le demandeur pour compléter un formulaire de demande de devis et analyser le besoin. Après validation de la recevabilité de la demande par APQUALEA, un devis détaillé est transmis, accompagné des Conditions Générales de Services. Une fois le devis et les CGS validés par le Client, une convention de formation est établie, précisant le programme et les horaires de la formation.

Une convocation est envoyée aux stagiaires avec le Règlement Intérieur APQUALEA. Pour les formations inter-entreprises, l'envoi de la convocation est complété par l'adresse du lieu de formation avec un plan d'accès et les règles applicables sur le site d'accueil le cas échéant.

Dans le cas des formations à distance, la procédure et le lien de connexion vers la plateforme en ligne sont envoyés par courriel en même temps que la convention de formation.

Accessibilité

APQUALEA prend en compte et s'adapte aux contraintes liées aux activités opérationnelles du site d'accueil et au public des stagiaires.

APQUALEA est sensible aux difficultés et besoins spécifiques des apprenants, notamment aux situations de handicap. N'hésitez pas à contacter la référente Handicap afin d'étudier ensemble la faisabilité de l'aménagement de votre projet de formation : pauline.arminjon@apqualea.fr ou 06.60.15.58.03.



Le délai d'accès à une formation est d'un à deux mois.

Les tarifs sont variables en fonction des thématiques et des formats des formations.

APQUALEA intervient préférentiellement dans les départements de Loire-Atlantique (44) et limitrophes (49, 56, 35 et 85).



Présentation de la formatrice



PAULINE ARMINJON

INGÉNIEURE QUALITE HYGIENE ENVIRONNEMENT AGROALIMENTAIRE

DIPLÔMES & CERTIFICATIONS

- Diplôme d'Ingénieur en Microbiologie et Sécurité des Aliments - ESMISAB : Ecole Supérieure de Microbiologie et de Sécurité Alimentaire de Brest (devenue ESIAB)
- Responsable d'audit IRCA FSSC 22000
- Responsable d'audit IRCA ISO 14001 : 2015
- Responsable d'audit IRCA ISO 9001 : 2015
- Responsable d'audit IFS Food et IFS Logistique

PUBLICATIONS

- Jeltsch, P. (2010). La gestion des nonconformités et le guide d'aide à la gestion des alertes. Collectivités Express (N°239)
- Jeltsch, P. (2009). Gestion des allergènes en restauration. Collectivités Express (N°229)
- Jeltsch, P. et Thouvenot, D. (2007). Huiles essentielles: agents aromatisants aux propriétés antimicrobiennes. Industries Alimentaires et Agricoles (N° Novembre-Décembre), 11-22

RESEAUX SOCIAUX

- Page Viadeo: http://www.viadeo.com/fr/profile/paulinearminjon
- Page Linked In: https://www.linkedin.com/in/paulinearminjon

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Consultante Indépendante

EIRL PAULINE ARMINJON CONSEIL - APQUALEA Orvault (44) - Depuis Octobre 2020

Responsable Qualité site

TIPIAK TRAITEUR PÂTISSIER Malville (44) - De Janvier 2017 à Mars 2020 Fabrication de produits cocktail salés, frais et surgelés 170 à 450 salariés selon la saison.

Responsable Qualité

SAS MECHINAUD

Nantes (44) - De Janvier 2014 à Décembre 2016

Conditionnement d'herbes aromatiques et jeunes pousses de salades - 80 à 120 salariés selon la saison

Chef de projet Qualité, Sécurité, Environnement

TRISKALIA - Capinov Landerneau (29) - De Septembre 2011 à Décembre 2013 Coopérative agricole - 4200 salariés

Consultante en sécurité des aliments

HACCP Groupe Nantes (44) - De Mars 2008 à Août 2011 Conseil Audit, Formation en Sécurité des Aliments 15 salariés



Bilan pédagogique des formations 2021 - 2022



228 stagiaires formés



203 heures animées



15% des formations ont été réalisées à distance



90% des formations sont réalisées pour des partenaires d'APQUALEA (SGS France, ADRIA Développement)



Validation des acquis

Les stagiaires ont obtenu une note moyenne de 89% aux questionnaires d'évaluation des acquis en fin de formation



Satisfaction à chaud

Le niveau de satisfaction moyen des stagiaires en fin de formation a été de 86%

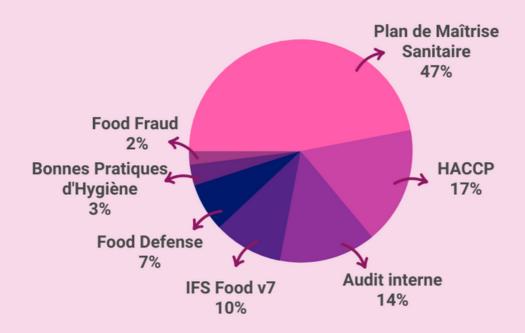


Lors de l'évaluation des formations à froid, le niveau de satisfaction des stagiaires a été de 100%



Bilan pédagogique des formations 2021 - 2022

Thématiques des formations animées







Déployer les Bonnes Pratiques d'Hygiène à son poste de travail

Durée: 1 jour (7 heures)

Profil des stagiaires : opérateurs de production agroalimentaire (industries, restauration, distribution...)

Prérequis : socle de compétences minimum de la langue française

Objectifs pédagogiques

1. Identifier les enjeux du respect des BPH en production agroalimentaire

- 2. Recenser les dangers et identifier les sources de contaminations
- 3. Maîtriser les BPH à chaque étape du procédé de production
- 4. Appliquer ces règles au poste de travail

Contenu de la formation

1. Identifier les enjeux du respect des BPH en production agroalimentaire

- 1.1Exigences réglementaires en matière de sécurité des aliments (Paquet Hygiène, Plan de Maîtrise Sanitaire)
- 1.2Impacts du non-respect des BPH sur la santé des consommateurs
- 1.3Impacts du non-respect des BPH sur l'entreprise

2. Recenser les dangers et identifier les sources de contaminations

- 2.1Dangers biologiques et Toxi-Infections Alimentaires Collectives (TIAC)
- 2.2Dangers physiques ou corps étrangers
- 2.3Dangers chimiques
- 2.4Allergènes

3. Maîtriser les BPH à chaque étape du procédé de production

- 3.1BPH liées au Milieu, à l'environnement de travail (infrastructure, nettoyage/ désinfection)
- 3.2BPH liées au Matériel, aux équipements (conception, nettoyage/ désinfection, maintenance)
- 3.3BPH liées à la Main d'œuvre, au personnel (port des EPI, hygiène des mains, états de santé à risque)
- 3.4BPH liées à la Matière, à la protection et à la traçabilité des denrées alimentaires
- 3.5BPH liées aux Méthodes de travail, aux contrôles aux étapes-clés du procédé (CCP/ PRPo)

4. Appliquer ces règles au poste de travail

- 4.1Pour la prise de poste
- 4.2En cours de travail
- 4.3Au départ du poste (pause, changement d'équipe)



Déployer les Bonnes Pratiques d'Hygiène à son poste de travail

Organisation de la formation

Formatrice : Pauline ARMINJON, ingénieure Qualité, Hygiène et Environnement agroalimentaire, accompagne les entreprises pour progresser sur les thématiques qualité, environnement et/ ou sécurité des aliments.

Moyens pédagogiques et techniques :

- · Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- · Documents supports de formation projetés
- · Fiche-outil de synthèse remise à chaque stagiaire
- · Exposés théoriques
- · Etude de cas concrets à partir de photos/ vidéos/ documents du site de production ou audit hygiène croisé en atelier de production
- · Quizz, jeux de cartes en équipe et QCM en salle

- · Feuilles de présence signées par demi-journée
- · Questions orales ou écrites (QCM)
- · Formulaires d'évaluation de la formation



Construire et déployer une analyse HACCP et un plan de maîtrise des dangers

Durée: 2 jours (14 heures)

Profil des stagiaires : opérateurs et encadrement de production agroalimentaire, personnel des services

Qualité/ laboratoire, Maintenance, Achats...membres de l'équipe HACCP

Prérequis : diplôme dans le secteur agroalimentaire et/ou expérience de 6 mois minimum au poste ou

dans le secteur agroalimentaire

Objectifs pédagogiques

- 1. Identifier les enjeux et les exigences réglementaires et normatives liés à la sécurité des aliments
- 2. Définir et mettre en œuvre les Programmes Prérequis
- 3. Savoir utiliser une méthodologie d'analyse des dangers HACCP
- 4.Définir et mettre en œuvre les mesures du plan de maîtrise des dangers
- 5.Déterminer son plan d'actions pour construire et déployer l'analyse HACCP et le plan de maîtrise des dangers au sein de l'entreprise

Contenu de la formation

- 1. Identifier les enjeux et les exigences réglementaires et normatives liés à la sécurité des aliments
- 1.1 Définitions et historique
- 1.2 Contexte international et français
- 1.3 Exigences réglementaires européennes et françaises (« Paquet Hygiène », Plan de Maîtrise Sanitaire)
- 1.4 Exigences normatives (référentiel ou norme applicable dans l'entreprise : IFS Food, ISO 22000...)
- 1.5 Enjeux

2. Définir et mettre en œuvre les Programmes Prérequis

- 2.1 Engagement de la Direction et implication du personnel
- 2.2 Dangers à maîtriser (biologiques, physiques, chimiques, allergènes, radiologiques)
- 2.3 Programmes Prérequis (PRP)

3. Savoir utiliser une méthodologie d'analyse des dangers HACCP

- 3.1 Objectifs
- 3.2 Les 7 principes et 12 étapes de la méthode HACCP
- 3.3 Termes et définitions
- 3.4 Etapes préalables à l'analyse des dangers (étapes 1 à 5 de la méthode HACCP)



Construire et déployer une analyse HACCP et un plan de maîtrise des dangers

Contenu de la formation

4. Définir et mettre en œuvre les mesures du plan de maîtrise des dangers

- 4.1 Etape 6 : Analyse des dangers et identification des mesures de maîtrise associées
- 4.2 Etape 7 : Classement des mesures de maîtrise, identification des CCP/PRPo
- 4.3 Etapes 8 à 10 : Plan de maîtrise des dangers
- 4.4 Etapes 11 et 12: Vérification, Documentation

5. Déterminer son plan d'actions pour construire et déployer l'analyse HACCP et le plan de maîtrise des dangers au sein de l'entreprise

- 5.1 Identifier les programmes prérequis à mettre en œuvre dans l'entreprise pour se conformer aux exigences applicables
- 5.2 Identifier les étapes de la méthode HACCP à documenter et les mesures du plan de maîtrise des dangers à mettre en œuvre
- 5.3 Identifier les procédures de vérification et la documentation associée nécessaires
- 5.4 Définir les responsabilités et les délais pour la réalisation des actions déterminées

Organisation de la formation

Formatrice : Pauline ARMINJON, ingénieure Qualité, Hygiène et Environnement agroalimentaire, accompagne les entreprises pour progresser sur les thématiques qualité, environnement et/ ou sécurité des aliments.

Moyens pédagogiques et techniques :

- · Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- · Documents supports de formation projetés
- · Supports de formation remis à chaque stagiaire
- · Livret d'activités, documents supports et trame d'étude HACCP remis à chaque stagiaire
- · Exposés théoriques
- · Etude de cas concrets à partir de photos/ documents issus en majorité du site de production
- · Ouizz et OCM en salle

- · Feuilles de présence signées par demi-journée
- · Questions orales ou écrites (QCM)
- · Formulaires d'évaluation de la formation



Construire et déployer un plan de lutte contre la fraude alimentaire

Durée: 1 jour (7 heures)

Profil des stagiaires : encadrement (Direction Qualité, Achats, R&D) des entreprises ayant des activités de

fabrication et/ou de conditionnement de produits alimentaires

Préreguis : connaissance de l'environnement agroalimentaire (formation et/ou expérience dans le secteur

d'activité)

Objectifs pédagogiques

- 1. Identifier les enjeux et les exigences liés à la lutte contre la fraude alimentaire
- 2. Savoir utiliser une méthodologie d'analyse de la vulnérabilité à la fraude alimentaire
- 3. Identifier les mesures de maîtrise de la fraude alimentaire
- 4. Construire son plan d'actions pour intégrer un plan de lutte contre la fraude alimentaire à son système de management de la sécurité des aliments

Contenu de la formation

1. Identifier les enjeux et les exigences liés à la lutte contre la fraude alimentaire

- 1.1 Le contexte de la fraude alimentaire : définitions et types de fraudes, état des lieux
- 1.2 Les enjeux liés à la lutte contre la fraude alimentaire
- 1.3 Les exigences des référentiels BRC, IFS Food et FSSC 22000 liés à la lutte contre la fraude alimentaire

2. Savoir utiliser une méthodologie d'analyse de la vulnérabilité à la fraude alimentaire

- 2.1 Equipe Food Fraud
- 2.2 Périmètre de l'évaluation des risques potentiels (matières premières, ingrédients, emballages, prestations...)
- 2.3 Diagramme des opérations et points d'entrée potentiels de la fraude alimentaire
- 2.4 Critères de l'évaluation des risques de fraude alimentaire
- 2.5 Détermination des points critiques vis-à-vis de la fraude alimentaire
- 2.6 Revue de l'évaluation des risques de fraude alimentaire

3. Identifier les mesures de maîtrise de la fraude alimentaire

- 3.1 Mesures internes : veille, formation, plans de contrôle...
- 3.2 Sélection, surveillance et évaluation des fournisseurs/ prestataires



Construire et déployer un plan de lutte contre la fraude alimentaire

Contenu de la formation

- 4. Construire son plan d'actions pour intégrer un plan de lutte contre la fraude alimentaire à son système de management de la sécurité des aliments
- 4.1 Définir la méthodologie d'évaluation des risques de fraude alimentaire adaptée à l'entreprise
- 4.2 Identifier les mesures de maîtrise en place et celles à mettre en œuvre dans le cadre du plan de réduction de la fraude alimentaire

Organisation de la formation

Formatrice : Pauline ARMINJON, ingénieure Qualité, Hygiène et Environnement agroalimentaire, accompagne les entreprises pour progresser sur les thématiques qualité, environnement et/ ou sécurité des aliments.

Moyens pédagogiques et techniques :

- · Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- · Documents supports de formation projetés
- · Supports de formation remis à chaque stagiaire
- · Livret d'activités, documents supports et trame d'étude HACCP remis à chaque stagiaire
- · Exposés théoriques
- · Etude de cas concrets et utilisation de trames d'évaluation de la vulnérabilité à la fraude alimentaire
- · Analyse de l'existant et construction des outils spécifiques à l'entreprise, en équipe
- · Quizz et QCM en salle

- · Feuilles de présence signées par demi-journée
- · Questions orales ou écrites (QCM)
- · Formulaires d'évaluation de la formation



Faire évoluer son Système de Management de la Sécurité des Aliments de la version 7 à la version 8 du référentiel IFS FOOD

Durée: 1 jour (7 heures)

Profil des stagiaires : encadrement des entreprises ayant des activités de fabrication et/ou de

conditionnement de produits alimentaires certifiées IFS FOOD v7

Prérequis : connaissance du référentiel IFS FOOD v7 et du système existant dans l'entreprise

Objectifs pédagogiques

- 1. Identifier les enjeux et les évolutions liés à la version 8 du référentiel IFS FOOD
- 2. Appréhender les nouvelles exigences de la version 8 du référentiel IFS FOOD
- 3. Définir son plan d'actions pour faire évoluer son système en vue de la certification IFS FOOD v8

Contenu de la formation

- 1. Identifier les enjeux et les évolutions liés à la version 8 du référentiel IFS FOOD
- 1.1 L'historique, les objectifs, le périmètre et le contenu du référentiel IFS FOOD v8
- 1.2 Les enjeux et principales évolutions de la version 8 du référentiel IFS FOOD
- 1.3 Le processus de certification
- 1.4 Le système de notation
- 1.5 Les conditions d'attribution du certificat
- 2.Appréhender les nouvelles exigences de la version 8 du référentiel IFS FOOD (focus sur les changements de la version 8)
- 2.1 Gouvernance et engagement
- 2.2 Système de management de la sécurité des aliments et de la qualité
- 2.3 Gestion des ressources
- 2.4 Procédés opérationnels
- 2.5 Mesures, analyses et améliorations
- 3. Définir son plan d'actions pour faire évoluer son système en vue de la certification IFS FOOD v8
- 3.1 Revue des principales nouvelles exigences de la version 8 du référentiel IFS FOOD
- 3.2 Etat des lieux du système existant par rapport aux exigences du référentiel IFS FOOD v8
- 3.3 Plan d'actions pour la mise en conformité du système en vue de la certification IFS FOOD v8



Faire évoluer son Système de Management de la Sécurité des Aliments de la version 7 à la version 8 du référentiel IFS FOOD

Organisation de la formation

Formatrice : Pauline ARMINJON, ingénieure Qualité, Hygiène et Environnement agroalimentaire, accompagne les entreprises pour progresser sur les thématiques qualité, environnement et/ ou sécurité des aliments.

Moyens pédagogiques et techniques :

- · Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- · Documents supports de formation projetés
- · Livret des documents projetés remis à chaque stagiaire
- · Exposés théoriques
- · Etude de cas concrets et analyse de l'existant en équipe (analyse des exigences et des déviations, notation, plan d'actions)
- · Quizz et QCM en salle

- · Feuilles de présence signées par demi-journée
- · Ouestions orales ou écrites (OCM)
- · Formulaires d'évaluation de la formation



Mettre son Système de Management de la Sécurité des Aliments en conformité avec le référentiel IFS Food v8

Durée: 2 jours (14 heures)

Profil des stagiaires : encadrement des entreprises ayant des activités de fabrication et/ou de

conditionnement de produits alimentaires

Préreguis : connaissance de l'environnement agroalimentaire (formation et/ou expérience dans le secteur

d'activité)

Objectifs pédagogiques

- 1. Identifier les enjeux et les évolutions liés à la version 8 du référentiel IFS FOOD
- 2. Appréhender les exigences de la version 8 du référentiel IFS FOOD
- 3. Définir son plan d'actions pour faire évoluer son système en vue de la certification IFS FOOD v8

Contenu de la formation

1. Identifier les enjeux et les évolutions liés à la version 8 du référentiel IFS FOOD

- 1.1 L'historique, les objectifs, le périmètre et le contenu du référentiel IFS FOOD v78
- 1.2 Les enjeux et principales évolutions de la version 8 du référentiel IFS FOOD
- 1.3 Le processus de certification
- 1.4 Le système de notation
- 1.5 Les conditions d'attribution du certificat

2. Appréhender les exigences de la version 8 du référentiel IFS FOOD

- 2.1 Gouvernance et engagement
- 2.2 Système de management de la sécurité des aliments et de la qualité
- 2.3 Gestion des ressources
- 2.4 Procédés opérationnels
- 2.5 Mesures, analyses et améliorations

3. Définir son plan d'actions pour faire évoluer son système en vue de la certification IFS FOOD v8

- 3.1 Revue des principales exigences
- 3.2 Etat des lieux du système existant par rapport aux exigences du référentiel IFS FOOD v8
- 3.3 Plan d'actions pour la mise en conformité du système en vue de la certification IFS FOOD v8



Mettre son Système de Management de la Sécurité des Aliments en conformité avec le référentiel IFS Food v8

Organisation de la formation

Formatrice : Pauline ARMINJON, ingénieure Qualité, Hygiène et Environnement agroalimentaire, accompagne les entreprises pour progresser sur les thématiques qualité, environnement et/ ou sécurité des aliments.

Moyens pédagogiques et techniques :

- · Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- · Documents supports de formation projetés
- · Livret des documents projetés remis à chaque stagiaire
- · Exposés théoriques
- · Etude de cas concrets en équipe (analyse des exigences et des déviations, notation, plan d'actions)
- · Audit documentaire et terrain en équipe pour l'état des lieux du système existant et la construction du plan d'actions
- · Quizz et QCM en salle

- · Feuilles de présence signées par demi-journée
- · Questions orales ou écrites (QCM)
- · Formulaires d'évaluation de la formation



Mettre son Système de Management de la Qualité en conformité avec le référentiel IFS Logistics v2.3

Durée: 7 heures (1 jour)

Profils des stagiaires : encadrement des entreprises ayant des activités logistiques pour les produits alimentaires et non alimentaires, telles que le transport, le stockage, la distribution, le chargement, le déchargement, etc.

Prérequis : socle de compétences minimum de la langue française, connaissance du secteur d'activité logistique (formation et/ou expérience dans le secteur)

Objectifs pédagogiques

- 1. Identifier les enjeux et le contexte du référentiel IFS Logistics v2.3
- 2. Appréhender les exigences du référentiel IFS Logistics v2.3 et de ses notes de doctrine applicables aux activités de l'entreprise
- 3. Définir son plan d'actions pour faire évoluer son système en vue de la certification IFS Logistics v2.3

Contenu de la formation

- 1. Identifier les enjeux et le contexte du référentiel IFS Logistics V2.3
- 1.1 L'historique, les objectifs, le périmètre et le contenu du référentiel IFS Logistics V2.3
- 1.2 Les enjeux du référentiel et de la certification IFS Logistics v2.3
- 1.3 Le processus de certification
- 1.4 Le système de notation
- 1.5 Les conditions d'attribution du certificat

2. Appréhender les exigences du référentiel IFS Logistics v2.3 et de ses notes de doctrine applicables aux activités de l'entreprise

- 2.1 Responsabilités de la Direction
- 2.2 Système de management de la qualité et de la sécurité des produits
- 2.3 Gestion des ressources
- 2.4 Réalisation de la prestation de services
- 2.5 Mesures, analyses et améliorations
- 2.6 Protection de la chaîne alimentaire/ des produits contre les actes malveillants inspections externes
- 3. Définir son plan d'actions pour obtenir ou maintenir la certification IFS Logistics v2.3
- 3.1 Etat des lieux du système existant par rapport aux exigences du référentiel IFS Logistics v2.3
- 3.2 Plan d'actions pour la mise en conformité du système en vue de la certification IFS Logistics v2.3



Mettre son Système de Management de la Qualité en conformité avec le référentiel IFS Logistics v2.3

Organisation de la formation

Formatrice : Pauline ARMINJON, ingénieure Qualité, Hygiène et Environnement agroalimentaire, accompagne les entreprises pour progresser sur les thématiques qualité, environnement et/ ou sécurité des aliments.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- · Documents supports de formation projetés
- Livret des documents projetés remis en format numérique et document de synthèse remis en format papier à chaque stagiaire
- Exposés théoriques
- Activités pratiques et étude de cas concrets en équipe (analyse des exigences et des déviations, notation, plan d'actions) avec un livret d'activités
- · Présentation et analyse des documents internes
- · QCM d'entrée et de sortie en salle

- Feuilles de présence signées par demi-journée
- · Questions écrites (QCM) à l'entrée et à la sortie
- Formulaires d'évaluation de la formation



Construire et animer un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001 : 2015

Durée: 2 jours (14 heures)

Profil des stagiaires : responsables ou membres de services Qualité, de l'encadrement et de la Direction,

pilotes de processus

Prérequis : socle de compétences minimum de la langue française, connaissance de l'entreprise (activités,

produits, services, organisation générale)

Objectifs pédagogiques

1. Identifier les enjeux d'un système de management de la qualité et de la certification ISO 9001 : 2015

- 2. Interpréter les exigences de la norme ISO 9001 : 2015 dans le contexte de l'entreprise
- 3. Déployer un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001 : 2015
- 4. Animer un système de management de la qualité ISO 9001 : 2015

Contenu de la formation

1. Identifier les enjeux d'un système de management de la qualité et de la certification ISO 9001 : 2015

- 1.1 Historique : du contrôle qualité au management de la qualité
- 1.2 Concepts et principes des systèmes de management de la qualité
- 1.3 Avantages et inconvénients d'un système de management de la qualité et de la certification associée

2.Interpréter les exigences de la norme ISO 9001 : 2015 dans le contexte de l'entreprise

- 2.1 Termes et définitions employés par la norme ISO 9001 : 2015
- 2.2 Contexte de l'organisme : enjeux, parties intéressées, domaine d'application, processus
- 2.3 Leadership : orientation client, politique qualité, rôles et responsabilités
- 2.4 Planification : risques et opportunités, objectifs qualité, planification
- 2.5 Support : ressources, compétences, sensibilisation, communication, informations documentées
- 2.6 Réalisation des activités opérationnelles : planification, exigences relatives aux produits et services, conception et développement, maîtrise des achats, production et prestation de service, libération des produits et services, maîtrise des éléments non-conformes
- 2.7 Evaluation des performances : surveillance, mesure, analyse, évaluation, audit interne, revue de Direction
- 2.8 Amélioration: non-conformité et action corrective, amélioration continue



Construire et animer un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001 : 2015

Contenu de la formation

- 3. Déployer un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001 : 2015
- 3.1 Identifier les points forts et les pistes d'amélioration du système existant par rapport aux exigences de la norme ISO 9001 : 2015
- 3.2 Construire un plan d'actions pour le déploiement d'un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001 : 2015
- 3.3 Préparer l'audit de certification

4. Animer un système de management de la qualité ISO 9001 : 2015

- 4.1 Techniques et outils d'animation d'un système de management de la qualité ISO 9001 : 2015
- 4.2 Leviers de l'amélioration continue

Organisation de la formation

Formatrice : Pauline ARMINJON, ingénieure Qualité, Hygiène et Environnement agroalimentaire, accompagne les entreprises pour progresser sur les thématiques qualité, environnement et/ ou sécurité des aliments.

Moyens pédagogiques et techniques :

- · Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- · Documents supports de formation projetés
- · Livret des documents projetés remis à chaque stagiaire
- · Exposés théoriques
- · Etude de cas pratiques en équipe
- · Analyse de l'existant en équipe et construction d'un plan d'actions
- · Quizz, jeux (vrai/ faux, association de termes et définitions...)
- · Outils pratiques (fiche processus...)
- · Personnalisation et adaptation des supports en fonction de l'entreprise (exclusions éventuelles, documents à étudier pour les cas pratiques...)

- · Feuilles de présence signées par demi-journée
- · Questions orales ou écrites (QCM)
- · Formulaires d'évaluation de la formation